

LES PARCOURS PROPOSÉS

Le Centre Hospitalier de Bergerac dispose de **3 parcours de soins différents** :

- activité physique adaptée (APA),
- bilan nutritionnel,
- aide psychologique.

Ces thématiques ont été choisies pour leurs effets bénéfiques sur la santé, après un cancer. Ce parcours contribuera à réduire les risques de séquelles (douleur, fatigue, etc.) et à améliorer votre qualité de vie et votre bien-être.

1 J'ai fini mon traitement actif

Mon médecin me prescrit un parcours de soins global, dans les 12 mois après la fin de mon traitement actif.

2

3 Mon médecin m'oriente vers une structure qui m'accompagnera dans la réalisation de mon suivi personnalisé après cancer.

Je commence mon parcours auprès de professionnels compétents (diététiciens, psychologues, professionnels de l'APA).

4

5 J'ai 12 mois pour réaliser le parcours après le premier bilan.

Mon médecin est informé régulièrement de mon suivi après cancer.

6

INFORMATIONS PRATIQUES



Centre Hospitalier Samuel Pozzi
9 Boulevard du Professeur Albert Calmette
24100 Bergerac



Retrouvez toutes les informations de l'hôpital sur notre site internet : www.ch-bergerac.fr

LES NUMÉROS UTILES

STANDARD DE L'HÔPITAL

05.53.63.88.88

SECRÉTARIAT

05.53.27.41.32

secretariat.consult2@ch-bergerac.fr



@CHSamuelPozzi



@CH_Bergerac



Parcours de soins
global après le
traitement
d'un cancer

EN QUOI CONSISTE LE PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS CANCER ?



Les soins oncologiques de support (SOS) font partie intégrante du parcours de soins des patients atteints de cancer.

Ils sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie chronique conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

Dans le cadre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie décennale du cancer, le Gouvernement a fixé comme objectif la mise en place d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer, afin de réduire les risques de séquelles et de prévenir les rechutes.

Il comprendra une triple prise en charge, nutritionnelle, d'activité physique adaptée, et de soutien psychologique et/ou des consultations (de suivi diététique et/ou psychologique).

PARCOURS FINANCÉS PAR L'ARS

PERSONNES ÉLIGIBLES



Patient en ALD ayant bénéficié d'un traitement actif pour une néoplasie depuis moins d'un an :

- Enfants jusqu'à 15 ans
- Adolescents et jeunes adultes (AJA : 15/25 ans),
- Adultes de plus de 25 ans,
- Bénéficiaires de la protection universelle maladie (PUMA) et/ou de la complémentaire santé solidaire.

Ce parcours s'adresse à tous les patients éligibles même ceux qui n'ont jamais été pris en charge à l'Hôpital Samuel Pozzi.

MODE D'ADMISSION



Les patients sont repérés et adressés à l'établissement par le médecin traitant, oncologue ou pédiatre.

